



Éternite sur toiture d'un commerce (garage)

Par **Ac**, le **27/12/2018** à **07:08**

Bonjour

Nous venons de recevoir un jugement :

Le locataire d'un bail commercial depuis 7 ans garage attaché a notre immeuble à demandé a son propriétaire d'effectuer des travaux sur la toiture en raison de son mauvais état entraînant des fuites. Celui-ci a d'abord refusé mettant en cause le locataire de ce garage pour mauvais entretiens. Le propriétaire (depuis 10 ans) a alors découvert que la toiture du local était en eternite et se retourne contre la copropriété pour refaire la toiture de ce local.

Le propriétaire du local commercial est-il dans son droit ?

Merci pour votre réponse

Cordialement